



Prévenir et agir contre les maladies du bois

Résultats d'expérimentation et Solutions...



Informations pratiques

Durée 1 jour

Dates et lieux des prochaines sessions

Date ou période	Lieu	Horaires
Mardi 7 février 2017	Maison de la viticulture - Beaune	09h00-17h30

Intervenant

Claire GROSJEAN - Chargée de mission Vigne-Maladies du bois - Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche Comté

Tarif de la formation (net de TVA)

Ayant droit VIVEA* :	50	€
Autre public** :	210,00	€

* voir dernier appel à cotisations MSA / attestation de démarche installation
** consulter votre fonds d'assurance formation

Public concerné / Prérequis

Viticulteurs et salariés viticoles de Côte d'Or

Faites-vous remplacer à tarif préférentiel

Les adhérents au Service de remplacement peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour des motifs de formation

Bénéficiez d'un crédit d'impôt

67 €/jour de formation dans la limite de 40 heures par an

OBJECTIF GENERAL

Anticiper et réduire l'expression des maladies du bois dans son vignoble

CONTENU

- Caractéristiques des maladies du bois et des champignons associés (symptômes, développement...)
- Présentation de pratiques pour diminuer l'esca/BDA selon l'âge de la vigne :
 - Parcelle avant plantation
 - Jeune vigne
 - Parcelle adulte expressive

METHODES ET MOYENS

Apports théoriques illustrés
Présentation de résultats d'essais

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation sera remise en dernière journée

Renseignements / inscriptions

Contact pour l'inscription

Anne-Claire REYNAUD
03.80.68.66.66

anne-claire.reynaud@cote-dor.chambagri.fr

Responsable de stage

Anne-Claire REYNAUD
03.80.68.66.66

anne-claire.reynaud@cote-dor.chambagri.fr

